



Commission scolaire  
DES PHARES



Sélects



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

### ***Trois écoles de la Commission scolaire des Phares accueilleront neuf équipes au programme LHPS cet automne!***

**Rimouski, le 17 mai 2018** – La Commission scolaire des Phares est fière d'annoncer pour la prochaine année scolaire, l'ajout des deux nouvelles équipes Sélect de l'école l'Aquarelle (primaire) et des trois équipes Sélect de l'école Paul-Hubert (secondaire) aux quatre équipes Mistral de Mont-Joli déjà en place au programme LHPS.

Ce sont donc neuf équipes de ces trois écoles qui évolueront au sein de la Ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS) en 2018-2019. « Nous étions convaincus que notre offre allait plaire aux jeunes et nous sommes emballés par le choix que leurs parents ont fait. Accueillir neuf équipes dans notre Commission scolaire est au-delà de nos espérances! », souligne le président de la Commission scolaire des Phares, Monsieur Gaston Rioux.

Pour sa part, Luka Verreault, futur joueur M18 du Sélect de l'école Paul-Hubert dans le cadre de la prochaine année scolaire, se dit très enthousiaste à l'idée de débiter le programme. « Je suis très heureux de l'arrivée de la LHPS à Rimouski cet automne. C'est une belle continuité pour le programme déjà établi au Mistral depuis deux ans. La venue d'une équipe M18 sera une belle opportunité pour les jeunes de la région de se faire valoir sur la scène provinciale! »

Les jeunes auront non seulement la chance d'être encadrés par des enseignants spécialisés en hockey, mais également par des entraîneurs qualifiés et certifiés. Par ailleurs, le personnel d'encadrement des équipes sera connu dans les prochaines semaines.

Source : Jocelyn Michaud, directeur général adjoint  
Commission scolaire des Phares  
(418) 723-5927, poste 1015

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.